



Newsletter 81 :
Groupe AGIR ENSEMBLE Neufchâteau

Ecole de Namoussart :
le subside pour la construction est accordé !

Madame, Monsieur,

Je me permets de revenir à vous dans le cadre du dossier relatif à la construction de la nouvelle école à NAMOUSSART (63 places).

La présente fait suite à mes courriers antérieurs au travers desquels je vous ai fait part de mon étonnement quant à l'attitude de la majorité communale de construire la nouvelle école de NAMOUSSART, sur fonds propres, en en confiant l'exécution à trois ouvriers communaux.

Cette position était d'autant plus étonnante que le dossier de subventionnement de cette nouvelle construction par la Communauté Française était arrivé au terme de son cursus administratif et n'attendait plus qu'une décision ministérielle quant à son financement.

Malgré l'attitude de la majorité et son entêtement, j'ai poursuivi inlassablement nombre de démarches à l'endroit du Ministre NOLLET afin qu'il soutienne ce dossier dans sa globalité et qu'il le subventionne en vue d'être réalisé dans les plus brefs délais.

J'ai également sollicité l'appui de mes amis cdH au gouvernement, le Ministre Benoît LUTGEN, le Ministre ANTOINE et la Ministre Marie-Dominique SIMONET, afin qu'ils relayent cette priorité et soutiennent politiquement ce projet.

Par courrier du 27 avril 2011 dont vous trouverez copie en annexe de la présente, le Ministre NOLLET m'indiquait que la formule envisagée par la commune de NEUFCHATEAU était théoriquement possible mais que se posaient des problèmes quant à sa praticabilité et le bien-fondé d'une telle procédure !

J'ai le plaisir de vous faire part que mon combat n'aura pas été vain puisque, ce 2 mai 2011, lors d'une réunion d'inter-cabinets, le projet de subventionnement de l'école de NAMOUSSART a été unanimement accepté par les partis autour de la table.

Cette décision sera officialisée par le Gouvernement de la Communauté Française le 10 mai prochain. Elle permettra le subventionnement tant espéré de cette école de NAMOUSSART et sa réalisation globale dans les meilleurs délais.

Je ne peux évidemment que me réjouir de l'aboutissement de ce combat qui aura, malgré les oppositions de la majorité communale, porté ses fruits.

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

Pour le groupe AGIR ENSEMBLE

**Dimitri FOURNY, Jacky DELREZ, Joëlle DEVALET, Nelly GENDEBIEN, Guy
LESCRENIER, André PIERRET, Hector PIRON, Jacques ROBLAIN**

Alain BECHET, Anne-Marie BRASSEL, Jean FOUQUET, Jeannine DEVAHIF

